



ARTS MARTIAUX RONCHINOIS

AIKIDO - JUDO - JUJITSU - KARATE - KUNGFU WUSHU - WING CHUN - TAÏ CHI CHUAN



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SAISON 2011 / 2012

REPRISE
des cours et des inscriptions
MARDI 6 SEPTEMBRE 2011

HORAIRES DES COURS

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AIKIDO	Adulte (+de 15 ans)	19h30-21h			19h30-21			
JUDO	Baby Judo (5 ans)			15h15-16h15			14h-15h	
	Groupe 1 (6 à 8 ans)			16h30-17h30			15h15-16h15	
	Groupe 2 (6 à 9 ans)			17h45-18h45			16h30-17h30	
	Groupe 3 (8 à 13 ans)		18h-19h			18h-19h		
	Katas		19h-19h30			19h-19h30		
	Adultes		19h30-21h			19h30-21h		
	Adultes débutants		19h30-21h					
JUJITSU	Adultes			19h-20h30			17h45-19h15	
KARATE DO	Enfants (8 ans)			17h-18h30				
	Adultes		19h-21h		19h-21h			
KUNGFU WUSHU	Enfants (6 à 13 ans)	18h45-19h45			18h45-19h45			
	Adultes (+13 ans)	19h45-21h30			19h45-21h30			
WING CHUN	Adulte (+13 ans)		12h-13h15	19h-20h30		12h-13h15		10h30-12h ⁽¹⁾
TAÏ CHI CHUAN	Adulte	14h45-16h						

⁽¹⁾ Sous réserve de disponibilité du dojo

MODALITES D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à remettre au Secrétariat des Arts Martiaux Ronchinois ou aux responsables de sections habilités à prendre des inscriptions.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ENREGISTRES

HORAIRES D'INSCRIPTION

AIKIDO

Inscriptions auprès d'Ines DEVRED (responsable de la section) aux horaires habituels des cours au bord du Tatami.

KUNGFU WUSHU – WING CHUN

Inscriptions auprès de Luc BUELENS et de Thomas PORZIO (professeurs) aux horaires habituels des cours au bord du Tatami.

JUDO – JUJITSU / KARATE / TAÏ CHI CHUAN

Inscriptions jusqu'au 30 septembre auprès du secrétariat des AMR (premier étage du dojo) aux horaires suivants :

Lundi	_____	14 h 30 à 16 h
Mardi	_____	18 h 30 à 20 h
Mercredi et Samedi	_____	13 h 30 à 18 h

Après cette date, inscriptions possibles toute l'année aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Les permanences sont assurées par des bénévoles, merci de bien vouloir respecter les horaires indiqués.

TARIFS 2011 - 2012

MONTANT DES COTISATIONS ⁽¹⁾

Adultes (15 ans et +) _____ 120 €
 Enfants (- de 15 ans) _____ 103 €

Pour les personnes d'un même foyer : en cas d'inscription de plusieurs personnes d'un même foyer, une réduction de 20 euros par cotisation sera accordée à partir de la deuxième cotisation.

⁽¹⁾ Cotisation annuelle forfaitaire (non proratisable) valable pour l'inscription dans une section. Pour l'inscription d'une même personne dans deux disciplines, 50% de réduction sur le prix de la deuxième cotisation.

MONTANT DES LICENCES ^{(2) (3)}

Aïkido _____ 35 €
 Judo - Ju Jitsu _____ 33 €
 Karaté _____ 33 €
 KungFu - Wing Chun (FFWAEMC) _____ 28 €
 Kung Fu (FFSCDA) *facultatif* _____ 28 €
 Tai Chi Chuan _____ 28 €

⁽²⁾ Sous réserve des modifications de la part des fédérations.

⁽³⁾ Pour chaque discipline pratiquée, une licence distincte est nécessaire.

MODES DE REGLEMENT

- ✓ Espèces
- ✓ Chèque Vacances (ANCV)
- ✓ Chèque loisirs CAF
- ✓ Carte bancaire
- ✓ Chèque (Possibilité de payer en 3 fois par remise de 3 chèques datés du jour de l'inscription)

DOCUMENTS A FOURNIR

- ✓ Fiche d'inscription dûment remplie (disponible au dojo ou téléchargeable sur le site artsmartiauxronchinois.com)

Vous pouvez télécharger, compléter et nous transmettre votre Fiche d'inscription directement sur notre site quelques jours avant de venir vous inscrire. La fiche d'inscription sera imprimée par nos soins pour signature le jour où vous viendrez vous inscrire.

- ✓ Certificat médical autorisant la pratique du sport.

Le certificat médical doit être daté après le 31 août 2011.

Pour la pratique de la compétition le certificat médical doit obligatoirement contenir la mention suivante : « *non contre-indication à la pratique du <Judo, Ju Jitsu, Karaté, Kung Fu...> en compétition* »

- ✓ 2 Photos récentes
- ✓ 1 Enveloppe timbrée

DELAIS DE REINSCRIPTION

Afin que chacun puisse reprendre les cours dès le début de la saison, les anciens adhérents ont jusqu'au **30 septembre** pour se réinscrire. ATTENTION : passé cette **date limite de réinscription**, ils n'auront plus accès au tatami et aux installations du dojo tant qu'ils ne se seront pas inscrits. Merci de votre compréhension.

PERMANENCES SECRETARIAT

(à l'étage du dojo, à droite)

Sauf empêchement, le secrétariat du club est ouvert pendant la saison (hors vacances scolaires) :

- MERCREDI _____ de 13 h à 17 h
- SAMEDI _____ de 13 h 30 à 17 h 30

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur notre site : artsmartiauxronchinois.com

Renseignements complémentaires auprès des enseignants – par e-mail : artsmartiauxronchinois@gmail.com – par téléphone : 09.54.23.36.90 ou 03.20.57.84.88